

Haute-Saône

Sénatoriales: Frédéric Burghard candidat à la candidature

Qui représentera la droite haut-saônoise aux élections sénatoriales le 27 septembre prochain? Aux côtés d'Olivier Rietmann, le nom de Dimitri Doussot a d'abord été avancé, mais Frédéric Burghard entre à son tour dans la danse. Décryptage.

« J'ai sollicité l'investiture de la droite et du centre afin d'être désigné candidat pour représenter la Haute-Saône au Sénat dans le prolongement de l'action d'Alain Joyandet. » Dans un communiqué diffusé ce mercredi matin, le maire de Luxeuil Frédéric Burghard (LR) vient rebattre les cartes, à droite, en vue des élections sénatoriales du 27 septembre.

Les deux postes de sénateur de la Haute-Saône seront remis en jeu à cette occasion. Le sortant Olivier Rietmann n'a pas encore officialisé sa candidature à sa succession, mais celle-ci ne fait guère de doute. Alain Joyandet, lui, a annoncé mi-avril qu'il ne se représentait pas. Il en a profité pour tenter d'imposer le choix de son successeur en annonçant la candidature de Dimitri Doussot, maire de Vauconcourt-Nervézain, qui était jusqu'ici son collaborateur parle-

mentaire.

Aujourd'hui, le maire de Luxeuil vient remettre en cause ce scénario tout tracé. Candidat à la candidature à droite, il assure avoir « échangé avec Dimitri Doussot ». « Élu engagé, il constitue également un candidat potentiel de qualité », écrit Frédéric Burghard. « Ensemble, nous avons fait le choix de la responsabilité en concluant un accord clair: un seul de nous deux représentera la droite et le centre dans notre département aux côtés du sénateur sortant Olivier Rietmann. »

Commission nationale d'investiture

Comment départager les deux candidats potentiels? « Celui qui obtiendra le soutien du groupe Les Républicains au Sénat ainsi que l'investiture nationale des LR sera candidat », explique Frédéric Burghard. « L'autre ne se maintiendra pas et apportera un soutien plein et entier à son collègue: si je ne suis pas retenu, je respecterai cet accord et me rangerai derrière la candidature de Dimitri Doussot. »

S'agit-il bien d'un « engagement réciproque », comme l'affirme le maire de Luxeuil? Lors d'une conférence de presse de déclaration de candidature, ce mardi à Gray, Di-



Le maire de Luxeuil annonce son intention d'être candidat LR aux élections sénatoriales en Haute-Saône. Il est en concurrence avec Dimitri Doussot, qui s'était déjà positionné. Photo d'archives Guillaume Minaux

mitri Doussot n'a à aucun moment évoqué la concurrence de son confrère luxovien. Interrogé à ce sujet, il certifie avoir « découvert ce mercredi le communiqué de Frédéric Burghard ». Sans nier des échanges antérieurs, « en privé » entre les deux hommes, le maire de Vauconcourt-Nervézain et président de la communauté de communes des Quatre Rivières dit ne pas du tout avoir apprécié la forme.

« Je ne commenterai pas ce que dit Frédéric Burghard, car ce n'est pas ma façon de faire. » En attendant de s'en expliquer avec l'intéressé, le secrétaire départemental Les Républicains de la Haute-Saône « trouve assez discourtois d'être associé à un communiqué de presse sans y avoir préalablement consenti ».

« Toute notion d'engagement réciproque suppose loyauté mutuelle »

Dimitri Doussot

De quoi remettre en cause la réciprocité de l'engagement tacite évoquée plus haut? « Toute notion d'engagement

réciproque suppose loyauté mutuelle », brandit Dimitri Doussot.

Le « jeu de la division »

Au-delà de ces divergences en matière de communication, les deux hommes ont des arguments à faire valoir pour obtenir la confiance des instances de leur parti. Frédéric Burghard met en avant « de nombreuses sollicitations amplifiées par le résultat remarquable de l'élection municipale à Luxeuil-les-Bains » (il a été ré-élu avec 80 % des voix). Il mise aussi sur son expérience « de plus de trente ans au service de notre territoire » et affiche le soutien « de Michel Raison et d'Olivier Rietmann », deux noms qui comptent au sein de la droite haut-saônoise.

Dimitri Doussot, lui, « ne veut pas entrer dans ce jeu de la division » et s'en remet aux arbitrages de la Commission nationale d'investiture des Républicains, dont le verdict serait attendu « dans la seconde partie du mois de juin », selon nos informations.

Alors, Doussot ou Burghard? Les responsables de la droite vont devoir trancher entre les deux, à moins qu'un autre candidat ne lève la main dans cette course à l'investiture.

● Maxime Chevrier et Guillaume Minaux

Haute-Saône

L'Université ouverte souffle ses quarante bougies à Vesoul

L'assemblée générale de l'Association pour le développement des activités de l'Université ouverte (ADAUO) s'est tenue au théâtre Edwige-Feuillère le 20 mai. Au-delà de la partie administrative, elle était aussi l'occasion de découvrir — ou de faire découvrir — pour les Vésuliens — le territoire d'accueil.

« Qui dira le bonheur d'un Haut-Saônois qui, au soir de sa vie, découvre les lémuriens, la déflation, la streptomycine, le bailliage d'Amont ou l'âge des poutres des églises...? » Bernard Bouillon présente cette phrase qui « résume bien l'esprit de l'Université ouverte », dont il est président de l'antenne de Vesoul.

Sous la plume d'André Moisé, elle fut écrite dans nos colonnes il y a quarante ans. À l'occasion de cet anniversaire,

l'assemblée générale de l'Association pour le développement des activités de l'Université ouverte (ADAUO) s'est tenue au théâtre Edwige-Feuillère, à Vesoul, le mercredi 20 mai.

Il s'agit d'un service de l'Université Marie-et-Louis-Pasteur, créé en 1981, ayant pour objectif de transmettre les savoirs universitaires au grand public. Cantonnées à Besançon au départ, ses activités se sont ensuite étendues partout en Franche-Comté: « L'idée est de faire participer les territoires et d'adapter l'enseignement à la demande locale », explique Bernard Bouillon sur scène. Il existe désormais huit antennes: à Dole, Vesoul, Lure, Gray, Saint-Claude, Morteau, Lons-le-Saunier et Montbéliard.

2 400 adhérents sur neuf sites dans toute la Franche-Comté

Cette « université populaire » compte aujourd'hui 2 400 adhérents, dont 220 se sont ras-

semblés pour l'occasion. « Leur nombre est en légère baisse par rapport aux périodes d'avant le Covid-19, où il s'élevait autour de 3 000 », estime Damien Bonnamy, directrice du service et enseignante en droit public.

Sur inscription (130 euros à Besançon, 110 euros dans les antennes locales), ils peuvent bénéficier, tout au long de l'année, de conférences dispensées par les professeurs eux-mêmes. À Vesoul, par exemple, 52 conférences sont organisées par an, soit une ou deux fois par semaine.

Au-delà de la partie administrative (rapport financier à approuver ou renouvellement des administrateurs), l'assemblée générale était aussi l'occasion de découvrir — ou de faire découvrir, pour les Vésuliens — le territoire d'accueil. « On est fier de montrer notre ville, dont la réputation n'est pas reconnue à sa juste valeur », déclare Alain Chrétien, maire de



Il s'agit d'un service de l'Université Marie-et-Louis-Pasteur, créé en 1981, ayant pour objectif de transmettre les savoirs universitaires au grand public. Photo Taiyo Ogura

Vesoul, remerciant les bénévoles mobilisés pour accueillir l'assemblée générale, y com-

pris des élèves de première du lycée Pontarcher.

● T.O.